

**SYNDICAT MIXTE
DE L'ARRONDISSEMENT D'AVESNES**

Extrait du registre des délibérations
Du Conseil du Syndicat Mixte

Séance du 17 décembre 2020

Délibération n°23/20

Le dix-sept décembre deux mille vingt

Le Conseil du Syndicat Mixte de l'Arrondissement d'Avesnes s'est réuni à MAUBEUGE, sous la présidence de Arnaud DECAGNY, après convocation légale de ses membres en date du 10 décembre 2020

Le nombre de délégués en exercice le jour de la séance : 46

Le nombre de présents : 26

Le nombre de votants : 29

	Membres titulaires	Membres suppléants
Communauté d'Agglomération de Maubeuge Val de Sambre	ASCONE Guisepp BELAZIZ Grégory BOISART Maurice BOUILLIEZ Alain DECAGNY Arnaud DELCROIX Dominique DETRAIT Michel DUPONT Claude DUVEAUX Michel FLINOIS Marie-Catherine FRIAT Caroline GEORGES Hugo HANNECART Michel LEBLANC Jean-Pierre LEFERME Daniel MONNIER Jean-Pierre PIETTE Fabrice ROSIER Ghislain ROMBEAUT Jean-Pierre THURETTE Jacques VANBELLE Grazielle VAN CAUWENBERGE Aude WILLOT Didier	BOUDUE Bernard COURTIN Benoit DELABRE Emmanuelle DEVILLERS Sylvie DURIEUX Jean GUILLAUME-MAINGUIN Serge LAMQUET Jacques LEDUC Patrick LEMOINE Martine MAHIEUX Marjorie MANFROY Jean-Pierre MARET Jean-Claude PAREE Alexandre PETIT Vincent PIETTE Thomas REFAS Naguib ROULY Brigitte SERHANI Samia SERPILLON Lucien SULECK Josiane TOURNAY Sylvie WILMOTTE Stéphane ZELANI David
Communauté de Communes du Pays de Mormal	BERTAUX Luc BLOMME Claude DUMORTIER Hélène ERLEM François LEGROUX Christophe LESOURD Guillaume MONIER Nathalie PIANA Patrick SARRAUTE Philippe SOSZYNSKI Thierry	BAUDEZ Jean-Louis DORLODOT Christian GERARD Alain LECERF Yohann ROMAIN Frédéric
Communauté de Communes Cœur Avesnois	COURET Vincent DELTOUR Alain DEUDON Daniel DUCANCHEZ Damien FOVEZ Jean-Claude LIENARD Florian WATREMEZ Colette	BERTEAUX André BEUGNIES Jérôme DEHEN Patrick JOLY Monique NOYON Pascal RICHARD Alain RIGONI Orfeo
Communauté de Communes Sud Avesnois	BAUDRY Jean François BOUTTEFEUX Joëlle COBUT Pascal GARY Claude LEFORT Corinne SIMPERE Maxence	ALCESILAS Jérôme CHICK Clément TROCLET Amandine

Membres ayant donné pouvoir : Monsieur Dominique DELCROIX à Monsieur Arnaud DECAGNY, Monsieur Pascal COBUT à Monsieur Jean-François BAUDRY, Monsieur Maxence SIMPERE à Monsieur Arnaud DECAGNY.

Absents excusés non représentés : Monsieur Guisepp ASCONE, Monsieur Maurice BOISART, Monsieur Hugo GEORGES, Monsieur Fabrice PIETTE, Aude VAN CAUWENBERGE, Madame Nathalie MONIER, Monsieur Thierry SOSZYNSKI

OBJET :
Décision modificative 2020 n°1

Cette décision concerne l'inscription au budget de dépenses d'investissement relatives à des travaux non prévus au moment de l'élaboration du budget :

Fourniture et pose d'une station de pompage des eaux pluviales, reprenant les eaux de ruissellement des ponts bascules situés à l'entrée du Centre de Valorisation Energétique (CVE) de Maubeuge pour les réinjecter dans le circuit fermé de récupération des eaux du CVE.

Travaux rendus nécessaires suite aux contrôles effectués sur les points de rejets à la Sambre et par la configuration de la zone de pesage avec la reprise de rejets de voiries n'appartenant pas au SMIAA (demande de la DREAL de traiter ce point).

Réalisation d'un nouveau piézomètre nécessaire au programme de surveillance des eaux souterraines rendu nécessaire suite à la détérioration naturelle (ensablement) du piézomètre amont, et sa nécessité d'existence dans le plan de surveillance de la nappe souterraine qui nous est réglementairement imposé.

Il est donc proposé au conseil syndical la décision modificative suivante :

DEPENSES D'INVESTISSEMENT € HT	REPORTS + BP 2020	DM N°1 2020	REPORTS + BP + DM 2020
Chapitre 21 - Immobilisations incorporelles	1 160 000,00	0,00	1 160 000,00
2128 Autres agencement et aménagement de terrain	0,00	44 200,00	44 200,00
21532 Réseaux divers - réseaux d'assainissement Installations, matériel et outillage techniques autres réseaux	1 100 000,00		1 100 000,00
21538 (travaux d'alimentation du RCU)			
2158 Autres installations, matériel et outillage techniques (GER)	20 000,00	-20 000,00	0,00
2181 Aut. immo. cor. Instal générale, agencement et aménagement divers	15 000,00	-11 000,00	4 000,00
2183 Aut. immo. cor. Mat. de bureau et informatique	24 000,00	-13 200,00	10 800,00
2184 Aut. immo. cor. Mobilier	0,00		0,00
2188 Aut. immo. cor. Autres	1 000,00		1 000,00

Le conseil du S.M.I.A.A., après délibération, à l'unanimité des suffrages exprimés (29 voix) :

- **ADOPTER** la décision modificative n°1 telle que décrite ci-dessus,
- **PRÉCISER** que les crédits sont votés par chapitre,
- **AUTORISER** son président à signer toutes les formalités et actes nécessaires.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus
 Pour extrait conforme

Le Président du S.M.I.A.A.
 Arnaud DECAGNY

